



## EXTRAIT DU REGISTRE

des

### DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 Avril 2023

COMMUNE DE LA BARBEN  
DEPARTEMENT  
DES BOUCHES DU RHONE

ARRONDISSEMENT  
D'AIX-EN-PROVENCE

République française  
Liberté, égalité, fraternité

#### DÉLIBÉRATION N °13 - 2023

Nombre de membres en exercice .....	12
Nombre de membres présents .....	10
Nombre de membres votants .....	10
Pour	10
Contre	0
Abstention	0

Date de la convocation : 05/04/2023

L'an deux mille vingt-trois le douze du mois d'avril à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de LA BARBEN a été assemblé salle du Conseil Municipal, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121.10 à 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence Maryvonne GASCON. Étaient présents à cette assemblée : Maryvonne GASCON, Philippe CARON, Bernard JEAN, Colette MARTINET, Michel GOURLIA, Jean COYE, Noël THOMAS, Sabine BOUICHET, Laurent LAMOTTE et Mélanie HENARD formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de douze membres.

EXCUSÉS ABSENT : Michel PUECH

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Bernard JEAN

---oooOooo---

#### OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Est soumis à l'approbation du Conseil Municipal le Compte Administratif 2022 du budget de la commune.

Le Compte Administratif 2022 peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés (1)	37 830.78 €			218 742.70 €	37 830.78 €	218 742.70 €
Operations de l'exercice (2)	399 031.92 €	845 871.61 €	1 081 218.85 €	1 167 121.92 €	1 480 250.77 €	2 012 993.53 €
<b>Résultat de l'exercice (3)</b>		<b>446 839.69 €</b>		<b>85 903.07 €</b>		<b>532 742.76 €</b>
TOTAUX (1)+(2)	436 862.70 €	845 871.61 €	1 081 218.85 €	1 385 864.62 €	1 518 081.55 €	2 231 736.23 €
Resultat de Clôture		<b>409 008.91 €</b>		<b>304 645.77 €</b>		<b>713 654.68 €</b>
Restes à réaliser	122 371.04 €	28 992.00 €		122 371.04 €	28 992.00 €	
TOTAUX CUMULES	559 233.74 €	874 863.61 €	1 081 218.85 €	1 385 864.62 €	1 640 452.59 €	2 260 728.23 €
RESULTATS DEFINITIFS/BESOIN DE FINANCEMENTS		<b>315 629.87 €</b>		<b>304 645.77 €</b>		<b>620 275.64 €</b>

Le Conseil Municipal,  
Entendu l'exposé du rapporteur,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**CONSTATE** que Monsieur le Maire ni ne participe au débat ni ne prend part au vote ;

**APPROUVE** le compte administratif 2022 de la Commune de La Barben, budget principal ;

**VOTE** et **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**PRECISE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication et de sa transmission à Monsieur le Sous-préfet d'Aix-en-Provence.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le *14/04/2023*  
de la publication/notification le *16/04/2023*  
Fait à La Barben, le *14/04/2023*

Le Maire  
Franck SANTOS

LA BARBEN, le 12 avril 2023

La Première Adjointe

Maryvonne GASCON

